

CHEYLADE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 10.04.2023-11

Conseillers en exercice : 10
Présents : 09
Absents : 01
Votants : 10

L'an deux mille vingt trois
le : 10 avril

le Conseil Municipal de Cheylade dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. RAYNAL Christophe.

Date de convocation : 28.03.2022

OBJET : Création d'un emploi contractuel pour la gestion et l'entretien du camping.

Etaient présents : MM. RAYNAL Christophe, MONTMALIER Thierry, DOUHET Aurélie, LIADOUZE Pierre, LAVERGNE Claude, AMADIEU Maryse, CHALVIGNAC Mélanie, , RODDE Jean-Yves, CHALVIGNAC Mélanie.

Absent(s) excusé(s) : PISSAVY Thomas

Absent(s) :

Secrétaire de séance : MARONNE Pierre

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de créer un emploi contractuel pour la gestion et l'entretien du camping pour la période du 17 juin 2023 au 30 septembre 2023.

Il propose la signature d'un contrat à durée déterminée du 17 juin au 30 septembre 2023 avec possibilité d'être prolongé jusqu'au 30 octobre 2023, rémunéré sur la base de l'indice brut 348 et l'indice majoré 326.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire de créer cet emploi et de signer le contrat à intervenir avec la personne choisie.

Fait et délibéré en séance les jour mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Certifie exécutoire
reçu en Sous-Préfecture le :
Publié ou Notifié
le :

